



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### parcs zoologiques

Question orale n° 978

#### Texte de la question

Depuis l'été dernier, le zoo de Vincennes est en crise. La dégradation progressive de ses équipements, et par conséquent, de son fonctionnement, ont conduit à envisager sa fermeture, temporaire et peut-être définitive, et le transfert d'une partie des animaux qu'il abrite. Cette nouvelle a provoqué une très vive réaction dans l'opinion publique. Sur le plan national, elle signifiait la disparition d'une institution ancienne, centre de recherche et d'information sur les espèces animales sauvages menacées de renommée mondiale. Sur le plan local, c'était aussi un centre d'éducation à la zoologie des populations situées à proximité, en particulier, des plus jeunes... Des générations entières sont venues rencontrer le monde animal au zoo... A ses beaux jours, deux millions de visiteurs y passaient. Malgré ces dégradations, il recevait encore, ces dernières années, 800 000 visiteurs par an. Les communes riveraines ont adopté des délibérations demandant au Gouvernement d'assurer le maintien, la restructuration et le développement du parc zoologique et non sa suppression. M. Patrick Beaudouin souhaiterait demander à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur quelle durée les études en cours envisagent-elles de programmer la réhabilitation et la modernisation, quelles sont les dépenses estimées et quels sont les modes de financement prévus, quels travaux le Muséum d'histoire naturelle va-t-il engager avec les 500 000 euros accordés en 2004 et les 2 000 000 en 2005, quelles sont les garanties apportées au personnel et aux chercheurs qui travaillent dans le cadre du zoo, quelle forme de partenariat public-privé est-il envisagé, sur quelles bases de contrat et quel service public le Muséum d'histoire naturelle assurera-t-il dans ses projets, enfin, il lui demande si le nouveau concept de zoo fera la place à un regard commun, associant la faune à la flore et satisfera au concept de bio-diversité.

#### Texte de la réponse

##### RÉNOVATION DU ZOO DE VINCENNES

**M. le président.** La parole est à M. Patrick Beaudouin, pour exposer sa question, n° 978.

**M. Patrick Beaudouin.** Depuis l'été dernier, le zoo de Vincennes est en crise. La dégradation progressive de ses équipements, et par conséquent de son fonctionnement, ont conduit à envisager sa fermeture, temporaire et peut-être définitive, et le transfert d'une partie des animaux qu'il abrite.

Cette nouvelle a provoqué une très vive réaction dans l'opinion publique. Sur le plan national, elle signifiait la disparition d'une institution ancienne, centre d'information et de recherche - mot qui vous est cher, monsieur le ministre délégué - voire de reproduction, de renommée mondiale, des espèces animales sauvages menacées de disparition. Permettez-moi de prendre l'exemple du cheval de Mongolie, tout récemment réintroduit dans son pays d'origine et retravaillé - si je puis m'exprimer ainsi - au zoo de Vincennes.

Sur le plan local, c'était aussi un centre d'éducation à la zoologie des populations situées à proximité, en particulier des jeunes. Des générations entières sont venues rencontrer, découvrir même le monde animal au zoo.

À ses beaux jours, il y a quelques années, deux millions de visiteurs y passaient chaque année. Malgré les dégradations, il en reçoit encore aujourd'hui quelque 800 000.

Les communes riveraines ont adopté des délibérations, demandant au Gouvernement d'assurer le maintien, la restructuration et le développement du parc zoologique, et non sa suppression. J'ai saisi M. Fillon de cette question le 29 juillet dernier. Il m'a répondu le 9 septembre, en indiquant que le Gouvernement s'engageait à maintenir le zoo, à le rénover, à le développer et à l'ouvrir encore plus à la population.

Dans une seconde lettre en date du 26 octobre, cette décision a été confirmée. François Fillon a insisté sur le fait - ce sont ses propres termes - que le projet de rénovation est " beaucoup plus ambitieux puisqu'il s'agit de réhabiliter le patrimoine immobilier du Parc et de saisir cette opportunité pour repenser l'ensemble du site avec, pour objectif majeur, un meilleur accueil des animaux et des visiteurs ".

En attendant, 500 000 euros ont été débloqués pour les travaux d'urgence et 2 millions d'euros sont prévus pour 2005. Dans ce contexte, je souhaiterais poser cinq questions.

Sur quelle durée les études en cours envisagent-elles de programmer la réhabilitation et la modernisation du zoo ?

Quelles sont les dépenses estimées et quels sont les modes de financement prévus ? Quels travaux le Muséum d'histoire naturelle a-t-il ou va-t-il engager avec les 500 000 euros accordés en 2004 et les 2 millions prévus en 2005 ?

Quelles sont les garanties apportées au personnel et aux chercheurs qui travaillent dans le cadre du zoo ? Quelle forme de partenariat public-privé est envisagée ? Quelles seront les bases des contrats ? Quel service public le Muséum d'histoire naturelle assurera-t-il dans ces projets ?

Le nouveau concept de zoo fera-t-il la place à un regard commun, associant la faune à la flore, satisfiera-t-il au concept de biodiversité ?

Les collectivités territoriales et de nombreuses entreprises sont prêtes à apporter leur concours. Nous avons reçu des milliers de messages de soutien des riverains et de la France entière.

Demain sera créée une association : le printemps des animaux. Elle aura pour objectif de soutenir la reconstruction du zoo et d'établir des liens d'éducation et d'information des jeunes avec celui-ci. Elle a déjà reçu le soutien de personnalités éminentes.

Le Gouvernement peut compter sur l'adhésion à la rénovation de l'ensemble de l'opinion. Elle y voit tout à la fois la conservation d'un élément important de notre patrimoine scientifique et la volonté de la France de participer à la conservation des espèces animales rares, qui est une politique universelle. M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la recherche.

M. François d'Aubert, *ministre délégué à la recherche*. Monsieur Beaudouin, la dégradation du parc zoologique de Vincennes ne date pas de l'été dernier. En 1993, M. François Fillon, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis moi-même avons déjà eu à débloquer les crédits nécessaires pour la réfection du grand Rocher, en 1995 je crois.

Nos successeurs n'ont pas poursuivi dans cette voie et cette rénovation est malheureusement restée un acte isolé. François Fillon a donc retrouvé sur son bureau, en avril dernier, un dossier figé : celui d'un zoo dont l'état de délabrement avancé le condamnait, en l'absence d'une volonté politique forte, à l'abandon.

Il a fait le choix d'une réhabilitation, certes difficile à mener, il ne faut pas le cacher, mais manifestement plus conforme à la vocation de ce site historique et à la volonté du public.

En urgence, comme vous l'avez signalé, 500 000 euros seront engagés avant la fin de l'année pour les travaux de première nécessité sur les réseaux de gaz et d'électricité et sur le rocher des girafes.

De plus, 1 à 1,5 million d'euros seront consacrés, en 2005 à l'accueil des animaux et du public. Par ailleurs, 1,2 million d'euros permettra d'achever la volière aux lémuriens et d'accueillir, dès 2005, de nouveaux pensionnaires, donnant ainsi au public de nouvelles raisons de venir ou de revenir au zoo.

La contribution qu'a apportée votre assemblée à ce projet, sur proposition de Gilles Carrez et avec votre soutien, monsieur le député-maire, mérite d'être soulignée.

Parallèlement à cet effort budgétaire, le Muséum est chargé, avec le soutien d'experts internationaux, de monter d'ici à l'été 2005 un projet de réhabilitation ambitieux visant à offrir une présentation la plus large possible de la bio-diversité et des thématiques environnementales, dans un cadre à la fois pédagogique et respectueux des animaux.

Pour la réalisation proprement dite des travaux, un partenariat privé-public apparaît comme la solution

la plus efficace pour faire aboutir le chantier dans les meilleurs délais de façon satisfaisante. Des acteurs privés assureront ainsi le financement et la réalisation du nouveau zoo, moyennant un loyer temporaire correspondant approximativement au surcroît de recettes généré par les entrées du Parc rénové. La direction du Muséum est actuellement à la recherche de ces partenaires privés pour monter cette opération. L'appel à candidatures intervenant à l'été 2005, le chantier pourra démarrer avant la fin 2006.

Le partenariat privé-public limité à la gestion du chantier de rénovation n'affecte - je tiens à le préciser - ni le statut, ni les missions des personnels et des chercheurs associés au Parc, ni, bien évidemment, sa mission de service public.

Au contraire, il mettra à leur disposition un site totalement réhabilité et conforme aux normes les plus modernes.

M. le président. La parole est à M. Patrick Beaudouin.

M. Patrick Beaudouin. Votre réponse, monsieur le ministre devrait satisfaire, je pense, celles et ceux qui pouvaient avoir quelque doute quant aux objectifs du Gouvernement. C'est un formidable encouragement pour tous ceux qui se mobilisent afin de participer à la reconstruction du zoo de Vincennes et de l'accompagner.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Beaudouin](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 978

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 7 décembre 2004, page 9559

**Réponse publiée le :** 8 décembre 2004, page 10674

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 décembre 2004